



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie

Communiqué d'une opération de concentration

Date de publication	11/12/18
Date de notification	28/11/18
Entreprise concernée	SAS BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES SA MIROVA Cible : SAS AXIONE
Type d'opération	Prise de contrôle conjoint de la SAS AXIONE par la SAS BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES et la SA MIROVA
Localisation	France
Activité(s)	Les télécommunications fixes et mobiles
Date limite de dépôt des observations des tiers	26/12/2018 à 16h00 à l'Autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie 7, rue du Général Gallieni – Nouméa Courriel : contact@autorite-concurrence.nc

Résumé de l'opération :

L'opération soumise consiste en la prise de contrôle conjoint de la société AXIONE SAS par les sociétés BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES SAS (filiale du groupe BOUYGUES) et MIROVA SA (filiale du groupe BANQUE POPULAIRE CAISSE D'EPARGNE).

L'opération concerne les secteurs des télécommunications fixes et mobiles.

La société AXIONE SAS, actuellement exclusivement détenue par la société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES SAS, est active en métropole, mais n'est pas présente sur les marchés en Nouvelle-Calédonie.